



## **11809 - Le jugement à appliquer à celui qui croit que la magie n'est nuisible que quand elle crée des problèmes**

---

### **question**

Que pense votre éminence d'un homme qui, après avoir jugé l'exorcisation (religieuse) inefficace, s'est tourné vers la magie en disant que celle-ci n'est nocive que quand elle crée des problèmes ?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

La pratique de la magie est condamnable et elle relève de la mécréance. Si un malade n'a pas obtenu la guérison grâce à la récitation (du Coran), il peut aussi ne pas l'obtenir grâce au recours à la médecine. Car tout traitement n'est pas nécessairement efficace et satisfaisant. Il arrive qu'Allah n'apporte guérison qu'après une longue période. Il arrive même que le malade meure. Car le traitement n'est pas nécessairement source de guérison. Mais, pour celui qui a utilisé la récitation du Coran pour soigner un malade, l'absence de guérison ne justifie pas le recours à l'intervention des magiciens.

En réalité, il est ordonné à tout musulman responsable d'utiliser les moyens (ordinaires) permis par la religion comme il lui est interdit d'employer les moyens illégaux. C'est dans ce sens que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : ô serviteur d'Allah ! Soignez-vous, mais n'employez pas ce qui vous est interdit ». Il a été rapporté que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Certes Allah n'a pas fait de ce qu'Il vous a interdit un moyen de guérison pour vous .**

Toutes les choses sont entre les mains d'Allah, le Transcendant. C'est en effet Lui qui guérit celui qu'Il veut et décrète la maladie et la mort pur celui qu'Il veut. C'est dans ce sens que le Transcendant dit : **Et si Allah fait qu' un malheur te touche, nul autre que Lui ne peut l' enlever. Et s' Il fait qu' un bonheur te touche... c' est qu' Il est Omnipotent.** (Coran, 6 : 17) et dit : - **Et si Allah**



fait qu' un mal te touche, nul ne peut l' écarter en dehors de Lui. Et s' Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et c' est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux. (Coran, 10 : 107). Le musulman doit rester patient et chercher à complaire à Allah et se contenter des moyens qu'Allah a mis à sa disposition et se méfier de ce qu'Allah lui interdit tout en demeurant convaincu que le décret d'Allah s'exécutera et que rien ne peut s'opposer à Son ordre. C'est à ce propos que le Puissant et Majestueux dit : **Quand Il veut une chose, Son commandement consiste à dire: "Sois", et c' est.** Coran, 36 : 82) et : (Coran, Takwir, 29). Les versets abondant dans ce sens sont nombreux.